



**SYNDICAT SOLIDAIRE UNITAIRE DEMOCRATIQUE  
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS  
AGENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS  
DU SDIS DE LA GIRONDE**

Tél. : 05.56.99.81.18 poste 4854  
Ligne directe : 05.56.79.26.52  
Portable: 07.86.96.74.44  
Email : [sudsdis33@free.fr](mailto:sudsdis33@free.fr)

Fax : 05.56.99.81.72  
56, cours du Maréchal Juin  
33000 – BORDEAUX

Bordeaux , le 12 juillet 2019

Depuis 2011, SUD SDIS 33 a déposé dans le cadre de la présentation du SDACR un dossier avec ses préconisations.

A l'époque, nous demandions un plan de recrutement de **300 SPP** en anticipation des années futures.

Il n'était pas trop difficile de prévoir qu'avec la loi de démocratie et de proximité bloquante pour le financement du SDIS et le projet ferroviaire EURATLANTIQUE rapprochant PARIS à 2 heures de BORDEAUX la démographie de notre département allait exploser avec son lot d'interventions supplémentaires.

Un cocktail détonnant pour nous.

A l'époque notre analyse faisait presque sourire nos interlocuteurs qui prévoyaient au travers du SDACR plusieurs courbes possibles d'évolution de notre département.

Pour SUD c'était déjà clair dans un tel contexte.

La courbe la plus défavorable allait nous intéresser rapidement et il n'y en aurait qu'une.

En 2014, nous alertions à nouveau notre Administration par un rassemblement devant le CSP de la Benauges que la situation se dégradait et qu'aucune réponse concrète ne voyait le jour :

- > sollicitation opérationnelle grandissante
- > Pas d'évolution de la loi de démocratie et de proximité
- > Budget constant des communes et des EPCI
- > Pas de plan de recrutement SPP

Dans ce contexte compliqué pour notre Administration, nous avons assisté au lancement d'une campagne de recrutement massive de SPV.

Pour SUD, en occultant un recrutement de SPP, la situation ne pouvait que continuer à se dégrader pour une raison assez simple :

Plus la sollicitation opérationnelle augmente, plus il sera difficile de solliciter les SPV régulièrement. Nous ne croyons pas que les divers employeurs pourraient libérer leurs personnels plusieurs fois par jour, sans parler de la fatigue physique que ces agents allaient accumuler.

Aujourd'hui nous interpellons notre proche représentant de l'Etat qui est le préfet sur le fait que l'état n'assume pas ses responsabilités, bride les départements dans leur financement par une loi inappropriée pour les départements à forte augmentation de leur démographie.

Nous profitons de ce temps de parole pour vous faire savoir que les sapeurs pompiers se sentent oubliés et dénigrés par notre gouvernement.

J'en voudrais pour preuve,

Comment peut-on accepter au travers d'un texte de loi, que deux SPP ayant tous les deux les mêmes années de cotisations retraite au sein d'un SDIS, puissent avoir une pension de retraite différente et pénalisante pour celui qui en plus de ces années passées dans notre Etablissement Public a œuvré à la BSPP ou au le Bataillon des marins pompiers de Marseille, pour ne citer qu'eux en exemple ?

La liste est bien plus longue.

Merci pour notre écoute,  
SUD un syndicat en colère.